

L'info-Conseil



Commission scolaire
du Chemin-du-Roy

Réalise
des
PROJETS
d'AVENIR!

Volume 7, numéro 2, 8 octobre 2008

Conseil des commissaires du 8 octobre 2008

Vente d'une partie de terrain de l'école Sainte-Thérèse

Les commissaires ont autorisé la vente d'une parcelle de terrain non utilisée par appel d'offres public selon le règlement sur les normes, les conditions et la procédure d'aliénation d'un immeuble d'une commission scolaire.

Bâtisse de Saint-Thomas-de-Caxton

Les commissaires autorisent la démolition de la bâtisse de la base de plein air de Saint-Thomas-de-Caxton, sise au 350, avenue Saint-Thomas-de-Caxton à Saint-Étienne-des-Grès, et ce, dans le respect des lois et règlements s'y rattachant.

Aliénation de la bâtisse Notre-Dame-de-la-Confiance

En considérant l'étude du dossier Places élèves sur la prévision de la clientèle scolaire, les commissaires ont décidé de demander à la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport l'autorisation d'aliéner le terrain et la bâtisse Notre-Dame-de-la-Confiance pour la somme de 1 \$ à la Municipalité de Saint-Narcisse. Suite à ladite autorisation, messieurs Yvon Lemire, président, et Michel Morin, directeur général, seront autorisés à signer pour et au nom de la Commission scolaire tous les actes requis par cette vente.

Projet 21H

Les commissaires ont donné leur aval à la réalisation du projet 21 H en acceptant que la contribution de la Commission scolaire du Chemin-du-Roy consiste à exprimer son accord

à ce que la construction de bâtisse soit érigée en annexe à l'école Marie-Leneuf en cédant la partie de terrain nécessaire au moyen d'un bail emphytéotique à convenir avec l'organisme à but non lucratif de ce projet.

Demande de congé sabbatique à traitement différé - direction d'établissement

Le Conseil des commissaires a accepté d'accorder un congé sabbatique à traitement différé à madame Rosemarie Boucher, directrice adjointe à l'école secondaire Académie les Estacades, pour une durée de six (6) mois; la période de prise du congé étant du 1^{er} janvier 2013 au 30 juin 2013.

Vente du 1025, Marguerite-Bourgeois, Trois-Rivières

Le Conseil des commissaires demande à la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, madame Michelle Courchesne, d'autoriser la vente de l'immeuble sis au 1025, Marguerite-Bourgeois et d'accepter l'offre d'achat, au montant de 500 000 \$, de Eagle Skyline Realities inc.

Le Conseil des commissaires demande également à la ministre l'autorisation d'utiliser le produit net de cette vente pour le financement partiel du projet de réaménagement des pavillons De La Salle et Sainte-Ursule.

Institution d'un régime d'emprunt

Les commissaires ont demandé au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport une autorisation d'emprunt à long terme. Pour conclure, au moment opportun, la transaction d'ici le 30 juin 2009, la Commission scolaire doit par résolution instituer un régime d'emprunts.

Contrat de transport du véhicule de type berline no 620

Les commissaires ont autorisé les modifications proposées à un contrat de transport par berline.

Entente avec la Société de transport de Trois-Rivières

Le Conseil des commissaires a autorisé l'adoption de l'entente relative au transport scolaire pour l'année 2008-2009 avec la Société de transport de Trois-Rivières (S.T.T.R.) telle que présentée par le Service du transport scolaire.

Transport adapté effectué par les parents

Le Conseil des commissaires a autorisé quelques parents à transporter leur enfant en services adaptés pour l'année scolaire 2008-2009, aux conditions et exigences actuellement en vigueur à la Commission scolaire.

Comité exécutif du 24 septembre 2008

Sous la présidence de monsieur Roland Auclair, les membres du Comité exécutif de la Commission scolaire ont accordé les contributions financières suivantes :

- ▶ 200 \$ à la Fondation du Centre hospitalier régional de Trois-Rivières;
- ▶ 200 \$ à la Fondation des Amis Les Estacades.

Engagement de personnel

Le Comité exécutif a adopté les résolutions relatives à l'engagement de personnel enseignant, de personnel professionnel et de personnel de soutien.

Ressources financières

En considérant l'autorisation du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, le Comité exécutif a adopté une résolution autorisant les emprunts temporaires selon les besoins de la Commission scolaire pour ses dépenses de fonctionnement et d'investissements.

Le Comité exécutif a autorisé un cautionnement de 300 000 \$ pour la gestion du fonds de roulement des opérations du Complexe multidisciplinaire Les Estacades.

Nomination d'un entrepreneur – Aménagement du GARE-du-Roy

Le Comité exécutif a accepté la soumission de Charles-Eugène Roux inc. au montant de 93 840,00 \$ pour le projet d'aménagement du Gare-du-Roy au 3245, rue Foucher à Trois-Rivières.

Nomination d'un entrepreneur – Aménagement du GARE-du-Roy

Les commissaires ont retenu la proposition de Pétrole Mauricie pour octroyer le contrat d'approvisionnement d'huile à chauffage aux établissements de la Commission scolaire du Chemin-du-Roy.

L'info-Conseil est préparé par Hélène Corneau, directrice générale adjointe